

Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur

Réunion des correspondants régionaux SFETD

Jeudi 2 octobre 2008 - 19h00/21h00

Maison des Polytechniciens - Paris

Compte rendu

Présents : 18 régions sur 26 sont représentées.

Alsace et Lorraine	TORLOTING Gérard (représentant André Muller pour l'Alsace et Ivan Krakowski pour la Lorraine)
Aquitaine	DOUSSET Virginie
Auvergne	PIONCHON Paul
Bourgogne	GUILLEMAIN Dominique (représentant Denis Peronnet)
Centre	VANNIER Isabelle
Champagne Ardennes	BREDEAU Olivier
Guadeloupe	SULPICE Monique
Ile de France	BRUXELLE jean SERRIE Alain
Limousin	BERTIN Philippe
Martinique	BALLY Jacques
Midi-Pyrénées	LAJOUS Etienne
Basse-Normandie	DELORME Claire
Pays de Loire	DUCLOS Roseline
Picardie	SERRA Eric
Poitou-Charentes	ROY-MOREAU Aline
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LANTERI-MINET Michel
Rhône-Alpes	NAVEZ Malou
Membres CA SFETD invités	BIOY Antoine GAUTIER Jean Michel VOLCKMANN Pierre

Excusés :

Balp Laurent (Franche Comté)
Blond Serge (Nord-Pas de Calais)
Collard Olivier (Ile de la Réunion)
Lebreton Ginou (Corse)
Le Gall Jocelyne et Denis Roy (Bretagne)
Pouplin Sophie (Haute-Normandie)
Ricard Christine (Languedoc-Roussillon)

Jean Bruxelles dirige les débats en déclinant les divers points de l'ordre du jour.

I - Election des correspondants régionaux médecin, psychologue, infirmier

A - Etat des candidatures

Le processus électoral a été lancé début septembre avec pour date limite des dépôts de candidatures au 22 septembre.

Le matériel électoral va être posté le lundi 6 octobre.

Le dépouillement sera effectué à Nice par un huissier et l'annonce des résultats sera faite lors de l'Assemblée Générale, le 19-11-2008 à Strasbourg pendant le congrès annuel.

Médecin : 3 régions sans candidats

Martinique : Jacques Bally a oublié d'envoyer sa candidature en temps et en heure

Champagne Ardennes : En indisponibilité pour cause majeure, Olivier BREDEAU n'a pu se manifester. Après contact, Olivier BREDEAU ne souhaitant pas se représenter, propose son adjoint Jean Pierre Poncet.

Suite aux élections, un courrier sera adressé aux ARH pour leur annoncer qui sont les correspondants.

Pour les régions sans candidature, la SFETD identifiera un représentant. Le courrier à l'ARH sera rédigé en ce sens.

L'élection va permettre d'avoir un représentant médical qui sera l'interlocuteur auprès des tutelles. Le correspondant médical choisira son suppléant.

Candidatures reçues :

ALSACE

Médecin : Richard Schalck, Eric Salvat

AQUITAINE

Médecin : Virginie Dousset

AUVERGNE

Médecin : Pascale Picard
Psychologue : Paul Pionchon

BASSE-NORMANDIE

Médecin : Claire Delorme
Soins infirmiers : Aline Le Chevalier
Psychologue : Sonia Sladek

BOURGOGNE

Médecin : Dominique Guillemain

BRETAGNE

Médecin : Bertrand Quinio
Soins infirmiers : Catherine Fadil
Psychologue : France Marchand-Cadalen

CENTRE

Médecin : Florentin Clere

CORSE

Médecin : Ginou Le Breton

CHAMPAGNE ARDENNES

(aucune candidature)

FRANCHE COMTÉ

Médecin : Florence Tiberghien – Chatelain
Soins infirmiers : Yvon Gasparutto

<u>HAUTE-NORMANDIE</u>	Médecin : Anne-Marie Maître
<u>ILE-DE-France</u>	Médecin : Alain Serrie, Stéphane Donnadieu
<u>LANGUEDOC-ROUSSILLON</u>	Médecins : Christine Ricard, Claude Mann Soins infirmiers : Jean-Michel Gautier
<u>LIMOUSIN</u>	Médecin : Pascale Vergne-Salle Soins infirmiers : Suzanne Perruquaud
<u>LORRAINE</u>	Médecin : Gérard Torloting
<u>MIDI-PYRÉNÉES</u>	Médecin : Nathalie Cantagrel Soins infirmiers : François Habuda
<u>NORD-PAS-DE-CALAIS</u>	Médecin : Serge Blond Soins infirmiers : Joëlle Devot, Françoise Chevalier, Hélène Anderson Psychologue : Marie-Claude Defontaine-Catteau
<u>PACA</u>	Médecin : Philippe Roussel Soins infirmiers : Gérard-Gabriel Léopold Di Offite Psychologues : Hélène Brocq, Thérèse Dhomont
<u>PAYS-DE-LA-LOIRE</u>	Médecins : Yunsan Meas, Thibaut Riant Soins infirmiers : Hugues Agrés
<u>PICARDIE</u>	Médecins : Badri Matta, Ludovic Douay
<u>POITOU-CHARENTES</u>	Médecins : Sylvain Durand, Jacques Cheminet, Aline Roy-Moreau
<u>RHONE-ALPES</u>	Médecin : Malou Navez
<u>DOM : ILE DE LA REUNION</u>	Médecin : Olivier Collard, Frédérique Mohy
<u>DOM : GUADELOUPE</u>	Médecin : Monique Sulpice Soins infirmiers : Dominique Guilon
<u>DOM : MARTINIQUE</u>	(aucune candidature)

B - Fiches des missions intégrées dans le règlement intérieur de la SFETD.

Des fiches de missions ont été rédigées et seront intégrées dans le règlement intérieur de la société.

Pour les correspondants régionaux venant de loin, prévoir le transport à l'avance en sachant que les dates de réunion des correspondants sont toujours la veille des journées thématiques douleur (JTD), afin de bénéficier de tarif préférentiel. Les réunions ont lieu à Paris.

Pour les binômes médecin + suppléant, Jean Bruxelles demande que le médecin suppléant (membre de la SFETD) soit choisi en fonction du lieu d'exercice, afin de bien représenter la région.

La présence aux 2 réunions annuelles concerne l'ensemble des représentants (médicaux, psychologue, infirmier).

La question est posée concernant un correspondant, qui serait seul dans sa région et qui utiliserait sa nomination de correspondant régional à des fins personnelles.

En réponse, Jean Bruxelles reprend le règlement intérieur et cite le paragraphe relatif à l'exclusion.

En cas de problèmes concernant les psychologues ou les infirmiers, les représentants doivent en faire part aux correspondants médicaux, qui sont les seuls habilités à représenter la SFETD auprès des instances régionales.

Pour les régions où il n'y a pas de représentant psychologue ou infirmier, le correspondant régional médical peut s'aider de psychologue ou d'IDE qui peuvent se rapprocher des commissions professionnelles des psychologues et des soins infirmiers de la SFETD.

2) Journée Mondiale du lundi 20 octobre 2008

3ème Journée Nationale de Prévention de la Douleur "**douleur et cancer**"

- Manifestations prévues au niveau régional et national

Le point est fait sur l'organisation de cette Journée :

110 structures ont répondu à l'appel de la SFETD pour participer à cette journée nationale.

Des affiches ont été envoyées à chaque structure participant à cette manifestation.

Il est noté un problème de timing sur le dossier de presse, qui arrive trop tard pour la presse locale régionale.

La médiatisation nationale et régionale est offerte par la Fondation APICIL : des journaux par région ont été sélectionnés et ont déjà reçu le dossier de presse.

Le responsable de la médiatisation, Mr Christophe Montfort (journaliste mandaté par APICIL), doit envoyer à chaque responsable de structure le nom des journalistes devant couvrir l'événement.

Mr C. Monfort a envoyé à chaque participant une demande de compte-rendu concernant les initiatives régionales, qui vont être mises en place.

La presse écrite locale demande d'avoir un dossier de presse 10-12 jours avant la date de la journée nationale.

Colloque au Palais Bourbon : ouverture de la conférence par Roselyne Bachelot

Alain Serrie mentionne le fait que le programme a été présenté au CLUD, qui a fait remarquer l'absence d'IDE dans les interventions.

Une conférence de presse aura lieu le 09 octobre 08.

Les correspondants régionaux doivent recevoir très prochainement le dossier de presse en cours d'élaboration par Me C. Monfort.

L'anticipation des dossiers de presse est demandée par les correspondants régionaux, afin de pouvoir informer toutes les structures locales. Une demande est formulée pour qu'il y ait un document reprenant tous les éléments nécessaires à l'organisation de ces journées.

Alain Serrie propose une intervention à la conférence des directeurs d'ARH.

3) Mise en place du DESC "Médecine de la Douleur - Médecine Palliative"

Une réunion des responsables de l'enseignement du DESC s'est tenue à Paris le 17-09-08.

Le chiffre exact des postes d'internes n'est pas vraiment connu : 34 postes pour les soins palliatifs et 7 pour la douleur seraient annoncés.

Certaines régions ont connu une baisse globale des postes, le DESC ne semble donc pas être une priorité.

Dans certaines régions, des agréments en tant que terrains de stages ont été donnés à certaines structures. Des priorités ont été données pour d'autres spécialités.

Un accord pour des postes supplémentaires est possible si ces postes peuvent être autofinancés.

Le peu de postes amène donc une réflexion sur l'organisation de l'enseignement : un rapprochement avec l'enseignement de la Capacité d'Evaluation et de Traitement de la Douleur est souhaitable.

Le peu de postes d'internes alloués pour le DESC risque de susciter peu d'intérêt pour l'inscription au DESC, car peu de perspectives de carrière.

Le problème se pose concernant le couplage des programmes des deux enseignements et notamment pour l'enseignement des modules sur les soins palliatifs, les responsables d'enseignement du DIU de soins palliatifs souhaitant associer les étudiants du DESC à ceux du DIU pour un même enseignement. Ce qui n'est pas concevable, les étudiants n'ayant pas le même pré-requis.

4) Informations diverses :

A - Travaux du Comité de Suivi du Plan Douleur

2 groupes de travail constituent ce Comité :

- 1^{er} groupe : a élaboré un modèle standardisé de bilan d'activité d'une structure douleur.

Activité MIGAC et GHS douleur chronique.

Finalisation prévue pour début novembre, ce travail devrait être présenté lors de la réunion des responsables des structures au congrès de Strasbourg par Danièle CULLET.

- 2^{ème} groupe : travaille sur les indicateurs qualité et de suivi.

B - Saisine SFETD sur les douleurs chroniques rebelles

Rédaction de la 1^{ère} partie de la saisine : éligibilité du patient douloureux chronique à consulter dans structure douleur.

Après validation par la HAS, la saisine doit être présentée à Strasbourg lors de la réunion des responsables de structures douleur du samedi 22 -11-08.

- Enquête HAS :

180 structures ont répondu. Réponses très uniformes : les pratiques sont semblables. L'enquête montre bien le faible recouvrement entre l'activité douleur et l'activité des soins palliatifs.

Les résultats bruts de cette enquête seront présentés à Strasbourg par le Dr Juan Guillermo JASSO MOSQUEDA (représentant de la HAS) lors de la réunion des responsables de structures douleur du samedi 22 -11-08.

C - Recommandations professionnelles sur la prise en charge des douleurs neuropathiques

Les commentaires de la HAS ont été adressés au Dr Michel Lantéri-Minet ce jour.

Aucune modification sur la stratégie proposée n'a été demandée.

La cellule de rédaction va revoir les quelques remarques et le comité de rédaction fera une relecture du document avant l'envoi à la HAS.

Vu le délai trop court, l'argumentaire modifié ne pourra pas être présenté à la séance de validation de la HAS prévue le 20 octobre prochain.

5) Projet d'organisation d'une Université d'Hiver pour les infirmiers (Mars 2009)

La commission professionnelle infirmière de la SFETD souhaite que ces universités d'hiver permettent d'améliorer la pratique des infirmiers ressource douleur dans leur fonction d'IRD en apportant des réponses aux problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.

La commission professionnelle infirmière s'oriente vers des universités avec un enseignement sur une thématique « douleur », qui servirait de fil conducteur, couplé à un enseignement plus « organisationnel », choisi en fonction des difficultés rencontrées suite à l'enquête sur l'activité des IRD.

Pour les premières universités d'hiver, la commission professionnelle infirmière réfléchit sur une thématique « douleur » qui pourrait être couplée avec un enseignement sur la mise en place d'une formation (la difficulté de mettre en place un programme de formation a été souvent décrite).

Ces universités d'hiver s'adressent à 30 infirmiers ressource douleur, en poste depuis moins de 5 ans et suivant une formation universitaire douleur.

Une représentativité régionale est souhaitée, les correspondants régionaux seront sollicités pour faire connaître les IRD en difficulté dans leur région qui pourraient participer à ces universités.

Un dossier de candidature sera élaboré permettant d'analyser les différentes problématiques et les besoins, de connaître les motivations des candidats, les projets de réinvestissement de cet enseignement sur le terrain.

Pour l'inscription, seront exigés une lettre du supérieur hiérarchique autorisant l'IRD à participer à ces universités, ainsi qu'un ordre de mission de leur institution.

La commission professionnelle infirmière souhaite suivre les candidats dans leur future réalisation de programme de formation. Une présentation d'une réalisation pourra faire l'objet d'une présentation au forum infirmier du congrès.

6) Thématiques des JTD et du congrès 2009

- JTD de printemps du vendredi 13 mars 2009 : « douleur et cancer »

- JTD d'automne du vendredi 9 octobre 2009 : « douleur en gériatrie »

- Congrès National 18-21 novembre 2009 - CNIT La Défense - Paris : « douleurs viscérales »

Prochaine réunion :

La prochaine réunion des correspondants régionaux aura lieu à Paris le **jeudi 12 mars 2009**, la veille de la Journée Thématique Douleur de printemps.

Devant l'absence de questions, Jean Bruxelles lève la séance.

Jean-Michel GAUTIER
Membre du Conseil d'Administration de la SFETD